LES ARGUMENTS FRAPPANTS. — Une plainte pour coups a été déposée par Joseph Durveniel, 36 ans, femme de ménage, domiciliée 34, boulevard de Mézières, cour Saint-Henri, 2, contre une dame Bouvry, demeurant rue du Luxembourg.

LE RESPECT DE LA TAXE. — Pour avoir vendu de l'oseille à 7 fr. le kilo au lieu de 5 fr. 40, et des oignons à 10 fr. au lieu de 7 fr. 40, Mme Gaudefrin, 48 ans, marchande de légumes, 48, rue Rémy-Cooghe, a fait l'objet d'un procès-verbal pour hausse illicite.

LE COMMISSIONNAIRE BÉNÉVOLE AVAIT « PERDU » L'ARGENT CONFIÉ. — Mme Jeanne Delbart, née Meighem, étirageuse, 21, rue Marie-Buisine, a porté plainte à la police, contre Laurent Nerent, demeurant à Lille, rue des Poissonceaux, cour des Trépassés, 9. Aux dires de la plaignante, ce dernier aurait détourné une somme de 2.000 fr., que l'ami de Mme Delbart, qui travaille en Allemagne, l'avait chargé de lui faire parvenir. Le commissionnaire, lui, déclare avoir perdu ladite somme...

Un procès-verbal des faits a été adressé au procureur de la République.

EN PRENANT PLACE SUR UN BANC DE L'ÉCOLE, rue Pierre-de-Roubaix, le jeune Claude Cahon, âgé de 11 ans, dont les parents sont domiciliés 25, rue Charlemagne, a perdu l'équilibre et s'est blessé au bras gauche. Il a été admis à l'hôpital.

DANS UNE USINE DÉSAFFECTÉE de la rue Jules-Guesde, les anciens établissements Desrumaux frères, des inconnus ont pénétré la nuit, par escalade, et ont emporté deux chalumeaux et divers outils d'une valeur globale de 6.640 fr. M. Alphonse Dobigies, 54 ans, négociant en vieux métaux, demeurant rue du Luxembourg, qui a acheté une partie du matériel de l'usine, en vue de le récupérer, a porté plainte à la police.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Vendredi 19, à 20 h., à l'église, M. le chanoine Zoëte, directeur des œuvres, donnera une conférence d'actualité : « Les loisirs, au regard de la famille ». Les paroissiens, en particulier les hommes et les jeunes gens, viendront nombreux pour entendre ces conseils si opportuns.

GAZOGÈNE POLYCOMBUSTIBLE
GAZO FRANCE
Concessionnaires URRUTIA et MARCHAND, 29, Av. de la Porte-de-Villiers, PARIS. — Se monte à l'avant ou à l'arrière de la voiture sans transformation à la cause.
26331

CROIX

Le 14me colis des prisonniers

Une prochaine expédition d'un colis aux prisonniers est envisagé par le Comité d'entr'aide. Ce sera le 14e depuis mars 1941 et le 19e depuis les premiers jours de la captivité.

Les familles qui n'auraient pas rempli les formules qui leur ont été remises pour le recensement professionnel des prisonniers, ne pourront pas toucher ce colis.

WASQUEHAL

HARMONIE J.-Bte-LEPERS. — Jeudi à 18 h., cours.

SECOURS NATIONAL. — Paiement aux familles privées de ressources demain jeudi, à 14 h. 15, salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et à 15 h. 15, salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre.

AVIS AUX MAMANS. — Jeudi, à 15 h., visite des nourrissons, salle des fêtes rue Jean-Macé.

POUR LES FAMILLES DES PRISONNIERS. — Ce soir, mercredi, au Centre social, 1, place Gambetta, distribution des cartes de pain et d'épicerie du mois de juin.

SECOURS DE CHOMAGE. — Paiement jeudi, à 14 h. 15, salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et à 15 h. 15, salle des fêtes rue Jean-Macé, pour le Centre.

WATTRELOS

Un regard sur l'activité du dispensaire antituberculeux

Parmi les œuvres qui participent à la lutte contre la misère des temps, il en est une dont la nécessité se démontre, de jour en jour, plus indispensable : c'est celle du dispensaire antituberculeux.

Cet établissement charitable qui avait obtenu d'excellents résultats dans les années qui ont précédé la guerre a maintenu son activité bienfaisante et continue à apporter à la laborieuse population wattrelosienne un concours apprécié. Nous donnons ci-après un aperçu de cette activité au cours de l'année 1941.

Nombre d'inscrits 1.800 dont 372 nouveaux parmi lesquels 89 ont été diagnostiqués comme présentant des symptômes de tuberculose. Nombre de consultations générales 1.214. Nombre de radioscopies, 585. Nombre d'examens de crachats, 141. Placement de malades : en sanatorium-hôpital, 18. Hôpital, 2. Préventorium, 3. Colonies de vacances, 32. Divers, 2, soit 58 malades.

Nombre de familles visitées à domicile, 406, dans lesquelles sont comprises de nombreuses familles de prisonniers.

En outre, le dispensaire, par le truchement de son infirmière, Mlle Toroq a procédé à la répartition de nombreux secours en médicaments, vêtements, antiseptiques, etc... Il est certain que, réduit à ses ressources propres, le comité du dispensaire n'aurait pu faire face à tous ces besoins. Il s'en est tiré et espère même en 1942 tripler le nombre des enfants placés en colonies de vacances, grâce au concours désintéressé des comités de quartiers qui ont organisé de nombreuses fêtes et manifestations à son profit.

Le comité les en remercie et, en raison de la tâche immense qu'il lui reste à accomplir, il espère que ce concours continuera de lui être assuré dans l'avenir.

Pour le moment, et pour faire face à tous les besoins immédiats, le comité fera mettre incessamment en recouvrement les cotisations de 1942. Il prie les membres bienfaiteurs, honoraires et actifs de réserver bon accueil aux collecteurs.

Quinze kilos de pain jetés dans une fosse d'aisances

Au cours d'une perquisition effectuée par la police chez la femme Vreuls, née Anasthasie Sulikowski, demeurant 54, rue Blériot, la police a découvert huit pains de quinze cents grammes chacun destinés à l'exportation, ainsi que la femme Vreuls le reconnut.

Celle-ci avait déjà jeté dix pains de quinze cents grammes dans la fosse d'aisances quand les policiers firent irruption chez elle.

Un procès-verbal a été soumis à M. l'intendant du ravitaillement général.

La collecte des vieux tissus

C'est demain, jeudi, que sera effectuée par les élèves des écoles, la collecte des vieux tissus en faveur des populations indigènes de l'Afrique du Nord.

Les enfants recueilleront dans leur famille et au domicile des habitants de leur voisinage, tous les morceaux de vieux tissus, linge, rideaux, etc., si petits soient-ils, inutilisables pour les Européens mais qui pourront cependant servir à la confection d'étoffes destinées à vêtir les Nord-Africains.

L'administration municipale et le comité du Secours national adressent un vibrant appel à la générosité des Wattrelosiens qui contribueront ainsi à soulager l'extrême détresse des malheureuses populations Nord-africaines.

RENOUVELLEMENT DE TOUS LES PERMIS DE CIRCULATION. — Retirer, au plus tôt, à la mairie, secrétariat (1er guichet), les imprimés nécessaires à ce renouvellement. Après le 30 juin les anciennes autorisations de circuler ne seront plus valables. Le renouvellement de tous les permis aura lieu du 24 juin au 31 juillet. Les imprimés pourront être retirés dès le 21 juin au même guichet. Les anciennes autorisations ne seront plus valables après le 31 juillet.

HEM

L'assemblée générale constitutive de l'Amicale des prisonniers libérés

A la mairie, s'est tenue l'assemblée générale constitutive de la section locale, sous la présidence de M. Maurice Porreye, conseiller national, délégué du bureau régional des prisonniers libérés, entouré de M. H. Depratre, secrétaire, et des membres du comité.

M. Depratre remercia tous ceux qui ont permis d'apporter des secours aux prisonniers et à leurs familles, et il eut une pensée émue pour les camarades restés là-bas et qui attendent avec courage la libération tant désirée.

M. A. Windels, secrétaire adjoint, résuma le travail effectué par le Comité. Diverses sommes ont été remises à des rapatriés et à des familles de prisonniers ; 33 jardins ont été attribués par l'intermédiaire de l'Amicale ; 2.000 fr. ont été versés au Comité d'entr'aide pour des colis. Une matinée récréative a été offerte aux enfants. Seize enfants ont reçu chacun un don à l'occasion de leur première communion. Une permanence fonctionne chaque dimanche.

M. Maurice Porreye souhaita que « l'esprit prisonnier » qui anime les amicales, fût compris et diffusé.

M. Maurice Porreye termine en donnant pour consigne principale : « Confiance et fidélité au Maréchal ».

Cinquante-cinq douzaines de paires de bas de soie sont volées

Au cours de la nuit, des inconnus ont pénétré, en passant par un vasistas de la toiture, dans les magasins de M. Jean Gabert, 69, rue de Lille, et y ont dérobé 55 douzaines de paires de bas de soie, valant environ 15.000 francs.

TOURCOING

JEUDI 18 JUIN :

Hôtel de ville : 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne : 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 à 16 h.
B. communale : 14 à 17 h. 30.
B. populaire : 9 à 11 h. 30.
B. catholique : 14 h. 30 à 16 h.
Consulat belge : 9 à 12 h.
Marché du Centre : 9 à 12 h.
F. du soldat tourquennois : 9 h à 11 h. 30, 14 à 17 h.
Maison de la Famille : 9 à 12 h., 14 à 17 h.

La création du chemin de fer Lille-Mouscron

La gare de Tourcoing fut inaugurée il y a un siècle

Nous avons vu à la suite de combien de difficultés fut admise la création du chemin de fer Lille-Mouscron, passant par Tourcoing. Le troisième projet fut bien accueilli et, dès son acceptation par le ministère des travaux publics, les travaux commencèrent. Ils furent menés rondement. Tout était prêt pour l'inauguration, qui eut lieu le 14 novembre 1842. Le premier train amenait avec lui M. Thiers, futur chef du pouvoir exécutif, le duc de Nemours et d'autres princes de la famille d'Orléans.

La gare de Tourcoing n'était alors qu'un assemblage de baraquements sans hauteur, sans étendue et dépourvues de tous ornements; les voyageurs étaient exposés chaque jour à des désagréments de toutes sortes. Néanmoins, ils étaient heureux de pouvoir prendre le train pour voyager. N'oublions pas qu'on en était encore aux débuts des chemins de fer et, pour de nombreux déplacements, on ne pouvait se servir que de l'antique diligence.

Dès que la gare fut installée, un nouveau problème se posa à propos de l'arrivage des marchandises et tout particulièrement des laines, dont notre centre industriel avait un grand besoin. Avant l'établissement du chemin de fer, toutes les laines arrivaient sur la petite place, c'est-à-dire, place Charles-Roussel actuelle, pour être visitées ; à certains moments, la place en était entièrement couverte. Il fut même question de construire un vaste hangar pour les abriter à proximité du bureau des douanes, qui occupait l'angle de la rue Sainte-Ursule. Des bâtiments furent donc installés près de la gare pour servir d'entrepôts de matières textiles.

Mais, avant de poursuivre l'histoire des transformations successives que subirent la gare et ses dépendances, jetons un coup d'œil sur la manière dont fonctionnait le service à cette époque.

Les relations entre Lille et Roubaix étaient assurées par six trains journaliers, dont le premier quittait Tourcoing le matin à 6 h. et le dernier, le soir à 8 h. 45; le retour était organisé à des heures à peu près correspondantes. Vers Mouscron et la Belgique, il y avait cinq trains par jour. La rue de la Station, l'actuelle rue Ferdinand-Buisson, fut ouverte à ce moment, pour faciliter l'accès du centre de la ville vers la gare. Cette rue devait primitivement s'appeler rue d'Orléans, du nom du fils aîné du roi Louis-Philippe, alors régnant.

L. C.

L'installation du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira vendredi 19 juin, à 17 h. 30, pour l'ouverture de la seconde session de l'année. La séance commencera par l'installation des membres du Conseil désignés par l'arrêté du Conseil d'Etat en date du 4 juin et la nomination des commissions. Le Conseil sera ensuite appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Voirie : Lotissement ; déclassement partiel de la rue du Cœur-Joyeux ; additif à l'article 36 du règlement de voirie ; convention avec la S.N.C.F. ; révision du tarif des tranchées ouvertes sur la voie publique ; achat d'un cheval pour l'ébouage.

Propriétés communales : Agrandissement de l'Institut Sévigné ; installation d'un filtrage aux bains ; indemnité d'éviction à un locataire ; bail.

Services municipaux : Assurance automobiles ; traitement du personnel et indemnité de résidence ; taux des heures supplémentaires ; indemnité de direction à l'annexe du boulevard de l'Egalité.

Condition publique : Traitements au personnel, agrandissement de terrain de jeux et aménagements d'autres terrains, équipements scolaires.

Finances : Budget primitif de 1942; emprunt pour l'agrandissement de la caserne des pompiers.

Hospices : Comptes administratifs et de gestion ; budget primitif.

Bureaux de la mairie : Création d'un poste de sous-directeur ; indemnité pour le service de direction de l'instruction publique.

Questions diverses : Service des jardins ; contentieux ; révision du tarif de pesage public ; ratification de frais pour missions spéciales ; budget de l'Office des habitations à bon marché; subvention aux mouvements familiaux pour la fête des mères ; liquidation de pensions et assistance.

Un exercice de défense passive

Le maire informe ses administrés qu'un deuxième exercice général de défense passive aura lieu dans la semaine du 22 au 28 juin. Le jour venu, qui ne sera pas indiqué, au préalable, cet exercice sera signalé comme une alerte ordinaire par les sirènes officielles et les auto-sirènes parcourront la ville pour indiquer que tous les requis ont à rejoindre leur poste, comme en cas de bombardement réel.

S'il survenait une véritable alerte au cours de l'exercice, elle serait annoncée par le renouvellement du signal de commencement d'alerte (son modulé). La circulation ne sera interrompue que sur le lieu même du bombardement présumé. Le public est invité, néanmoins, à libérer la chaussée pour permettre une circulation rapide des voitures de défense passive. Les sirènes officielles annonceront la fin d'exercice, comme s'il s'agissait d'une fin d'alerte réelle (son continu).

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 7 au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot. — Le 23 juin : r. de la Malcense 32/236 47/203 et cours, r. Moscou, Prairie 1/63 2/16 et cours, r. d'Odessa, Arcole, Cronstadt, Riga, Saint-Pétersbourg, Milan, Tonkin.

Le 24 : r. de Gand 68/292 83/319 et cours, r. Auber et cours, Rossini, Dupuytren et cours, Carvin.

Le 25 : r. du Vélodrome et cours, Rivoli, Arago, Isly, Fénelon, Clocher, Cassel, Perouse, Archimède.

Le 26 : r. Ingres, Cymbale, pl. des Phalempins, cont. N.-D. de Lourdes, r. Turgot, La Fontaine, Montaigne.

Le 27 : r. Tour-d'Auvergne, Madrid, Amiens, Descartes, Kellermann, Basse 4/94 et cours, Récolte, Souvenir, A'hème, Madagascar 32/fin 33/fin, Jean-Bart, St-Blaise et cours, Houchard 43/fin 44/fin, Chaptal, Roses.

Le 29 : r. de la Baille, St-Louis, Jenner, Deplaig, Phalempins, Duguesclin, Dampierre.

Le 30 : r. Maçon, Maraîchers, Pont-Rompu, J.-Guesde, Beau-Marchais, Racine, Vichy, Dijon ch. F. Forest, 50/fin et impairs, r. Fr.-de-Pressensé.

SECTEUR N° 9 au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot. — Le 24 : r. du Cinquet 56/323 51/355, Ansin, carr. Messian, Chevreuil, du Bois, Fives, Hasebrouck.

Le 25 : r. de l'Abbé-Lemire, Enghien, Favart, Bailleul, Anor, Bondues, Constantinople, Baval, Béthune, ch. Watt.

Le 26 : r. du Cinquet 330/fin 369/fin, J.-J.-Rousseau, Blaise, Pascal, Voltaire, J.-Macé, Beausejour, Linselles, de Rotterdam, d'Amsterdam, Harlem, Maestricht.

SECOURS NATIONAL. — L'échange des vêtements usagés en bon état, contre remise d'un bon d'achat, aura lieu jeudi 18 juin, de 14 h. 30 à 16 h. 30, au Secours national, 23, rue de Gand. Le bon d'achat délivré est valable chez n'importe quel commerçant mais ne donne aucun droit à la gratuité.

LES PARDESSUS ET LE TISSU AVAIENT ÉTÉ VENDUS. — A la suite d'un vol de deux pardessus et de coupons de tissus, M. Gustave Verdoncq, représentant, domicilié 29, rue de Cambrai, déposa une plainte au commissariat de police. M. Lelay ouvrit une enquête, qui aboutit à l'arrestation du beau-frère de M. Verdoncq, âgé de 17 ans. Celui-ci avait vendu le tissu à M. et Mme Dathis-Dhont, cafetier, 31, rue de Gand et les pardessus à M. Robert Dhont, 115, rue Basse. Pardessus et tissu ont été rendus à leur propriétaire et les intéressés à cette affaire gratifiés d'un procès-verbal.

AU FEU. — Lundi, vers 14 h., une étincelle échappée de la cheminée dans un appartement de chez M. Demolies, 3, rue de la Passerelle, a communiqué le feu au mobilier. Ce commencement d'incendie fut éteint par les habitants de la maison avant l'arrivée des pompiers.

MARAUDAGE. — Un groupe d'écoliers a été surpris maraudant dans la propriété de M. Meersman, 1, chaussée Gramme. Les parents de ces enfants ont été avertis du fait.

TANT VA LA CRUCHE À L'EAU. — Jules Belin, 36 ans, ouvrier de presse aux établissements Dumortier, rue d'Amsterdam, demeurant 337, rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain, a été surpris à la sortie de l'usine, emportant un litre et demi d'huile dans sa gourde. Interrogé par M. Lelay, commissaire principal, il avoua avoir commis la même indélicatesse cinq fois. D'après l'enquête, l'huile aurait été revendue à 250 fr. le litre; mais Jules Belin déclara qu'il l'avait distribuée gratuitement dans son entourage.

COMITÉ D'ACTION ARTISANALE. — Mercredi, permanence de 14 à 18 h., à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Répétitions partielles à l'église, pour les basses à 18 h. 30, pour les barytons à 19 h. 15; pour les sopranis à 20 h. et pour les ténors à 20 h. 45.

ORPHÉON « L'ECHO DE LA FRONTIÈRE ». — Mercredi 17, à 19 h. 30, répétition générale au siège.

CHORALE MIXTE SAINT-JACQUES. — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition générale à la tribune.

CHORALES MIXTES N.-D.-DE-LOURDES. — Répétition pour les messieurs dans la salle de la rue Montaigne, vendredi 19, à 20 h.

MOUVAUX

LE REPAS DU JEUDI. — Demain à midi, vingt-cinq enfants de l'école Saint-François, quartier des Francs, sont invités par le Comité des soupes populaires au repas servi chaque jeudi aux établissements Lefranc, rue Saint-Paul.

SUCCÈS SPORTIFS. — MM. Maurice Deguffroy, René Dewitte et Louis Haquette ont passé avec succès l'examen en vue du diplôme de moniteur d'éducation physique.

Nos félicitations à ces jeunes athlètes qui font honneur à leur société de gymnastique: la « Jeanne-d'Arc » et à leur dévoué moniteur, M. Raoul Dupont, à qui revient une grande part des succès obtenus.

MARCQ-EN-BARŒUL

M. Claude Lyon est nommé receveur des P.T.T.

M. Claude Lyon est nommé receveur des P.T.T. en remplacement de M. Hégo, nommé au poste principal de Boulogne-sur-Mer depuis quelques mois.

Né le 3 décembre 1890, près de Nevers, M. Lyon débuta dans les P.T.T. en 1909, à Melun. En 1911, il fit son service militaire dans la radio militaire et participa aux premiers essais de téléphonie sans fil. Il fit, durant la guerre 1914-1918, les campagnes de Belgique et d'Italie ; et, à sa libération, il vint s'installer dans notre région.

De 1919 à 1941, il fut contrôleur des P.T.T. à Saint-Pol-sur-Ternoise. Il fut nommé alors à Saint-Quentin, puis à Montcornet.

C'est de là que l'administration des P.T.T. l'envoie à la direction de la recette de Marcq.

Les Marcquois savent quelle charge représente le fonctionnement d'un service aussi important dans un local restreint et incommode. Rappelons qu'un hôtel des postes doit être construit Grand'Place et qu'il sera plus en harmonie avec le développement de la ville.

Nous présentons nos félicitations à M. Lyon.

L'envoi d'un douzième colis aux prisonniers

Le Comité d'entr'aide est heureux d'annoncer aux familles de prisonniers que le douzième colis est en préparation.

Il sera expédié dès le début de la semaine prochaine et sera composé comme suite : 1 boîte de fromage de gruyère ; 1 barre de pain d'épices ; 1 livre de figues ; 1 kilo de sucre blanc; 1 paquet de cigarettes ; 3 cubes de bouillon concentré ; 1 sachet de bonbons et 1 plaque de chocolat.

Le Comité a cru bon attacher à faire profiter nos prisonniers des denrées les plus variées et le plus goûtées. La population marcquoise qui a déjà pu apprécier l'œuvre accomplie, sera heureuse de voir que son activité ne se ralentit pas.

Le prix du colis déterminé par la valeur des denrées est fixé à 45 fr.

Les familles de prisonniers sont invitées à passer le plus tôt possible pour remettre leur étiquette, et leur participation, à l'hôtel de ville, salle A, guichet de allocations militaires.

Il est indispensable de se munir de la carte de colis du prisonnier. Aucune étiquette ne sera acceptée sans présentation de cette carte.

BONS DE PÉTROLE. — Les personnes inscrites peuvent retirer le bon de pétrole du mois à l'hôtel de ville, guichet n° 4, jeudi.

DANS UN POULAILLER. — Des malfaiteurs se sont introduits dans un poulailler dans la nuit de samedi à dimanche. Ils y ont dérobé sept poules, un coq, un lapin. M. Guillaume, demeurant 62, r. du Boulevard, à Marcq-en-Barœuil, qui toute cette basse-cour appartenait, a porté plainte.

AVIS AUX VICTIMES DES BOMBARDEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARMISTICE. — Les personnes titulaires de la carte du combattant ou d'une pension de la loi du 31 mars 1919 (invalides veuves, orphelins, ascendants) ou des lois du 14 juin 1919 et 26 juillet 1941 (victimes directes ou ayants cause des victimes civiles de la guerre) ayant subi des dommages du fait de bombardements postérieurs à l'armistice, sont invitées à se présenter dans le délai le plus bref, à l'hôtel de ville, guichet 4, munies de leur carte du combattant ou de leur titre de pension et de leur livret de famille.

UN VOL DE POMMES DE TERRE. — A la suite d'une plainte de M. Louis Deldalle, cultivateur, demeurant à Wambrechies, hameau du Vert-Galant, le commissaire de Marcq a ouvert une enquête sur un vol de pommes de terre, commis dans la nuit de lundi à mardi, dans un champ situé le long de la ligne de chemin de fer Lille-Comines.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Une réunion du conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie jeudi 18, à 18 h. 30.

UN ACTE DE PROBITÉ. — M. Georges Verstaval, retraité des douanes, demeurant rue d'Halluin, a trouvé, samedi dernier, face à son habitation, une enveloppe renfermant une certaine somme d'argent, paraissant être le salaire d'un ouvrier. Il s'est empressé de la remettre à la mairie et le service de la police a remis celle-ci à l'employeur pour qu'elle fût rendue à l'intéressé. Nos félicitations.

DES VOLS AU CIMETIÈRE. — Divers vols ayant été constatés au cimetière depuis plusieurs semaines, le service de la police procédera à une surveillance et tout délinquant sera gratifié d'un procès-verbal. Il est formellement interdit aux enfants non accompagnés de leurs parents de pénétrer dans le cimetière.

HALLUIN

LA CUEILLETTE DE L'HERBE DANS LES PRAIRIES est formellement interdite sans l'autorisation du propriétaire.

BAIN SMUNICIPAUX ouverts le vendredi, de 13 h. 30 à 18 h. et le samedi, de 8 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 10 h.

CONTROLE DES CHOMEURS jeudi, de 13 à 16 h., au local.

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES, jeudi, dans le quartier de la Pannerie.

AU DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIAL (95, rue Gustave-Desmettre). — Jeudi à 9 h. 30, consultation pour les malades de Bonœq et Halluin; à 15 h., pour ceux de Bondues, Bousbecque, Comines, Linselles, Neuville-en-Ferrain et Wervicq-Sud.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Au siège, permanence jeudi, de 9 à 12 h.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE. — Jeudi, permanence de 14 à 18 h., au local.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence jeudi, de 19 h. à midi et de 16 à 18 h., au local.

RONCQ

ARRÊTÉE POUR VAGABONDAGE À LILLE. — Depuis quelques jours, le tenancier de la buvette de la gare de Lille remarquait une femme, qui venait y passer la nuit. La police fut prévenue, et la femme, Marie-Louise Deldicque, épouse Ryoole, 33 ans, demeurant 18, sentier du Vinage, à Roncq, fut arrêtée. Interrogée elle déclara vivre d'expédients. Elle a été déférée au parquet.

POINTAGE DES CHOMEURS, jeudi, de 9 à 9 h. 30.

BONDUES

M. Albert Grimonprez est vice-président de l'Harmonie municipale

A la suite d'une réunion qu'elle a tenue sous la présidence de M. Breine, président de la délégation spéciale, la commission de l'Harmonie municipale est allé proposer la vice-présidence de la société à M. Albert Grimonprez, qui accueillit cette proposition avec la plus grande bienveillance. Il a, en termes très émus prié M. Duthoit, président, d'assurer les sociétaires de son entier dévouement.

LINSELLES

AU SECOURS NATIONAL. — Permanence reportée au jeudi 25 juin.

LA CARTE D'ALIMENTATION INDIVIDUELLE. — La distribution des fiches de demande de carte d'alimentation se fera à la mairie, mercredi de 8 h. 30 à 12 h., n° 1 à 600; de 14 h. à 18 h., 601 à la fin. Se munir de la carte violette. Les fiches devront être déposées à la mairie fin juin, au moment de la distribution des tickets de juillet.

QUESNOY-SUR-DEULE

NOUVELLE CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION. — Le service du ravitaillement procédera à la distribution des fiches de demande, le samedi 20 juin, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 17 h. Ces fiches devront être déposées à la mairie, les lundi 29 et mardi 30 juin. Aucune feuille de tickets de ravitaillement ne sera délivrée ces jours-là sans la présentation de ces fiches dûment remplies.

COUPONS DE CHAUSSURES. — Les personnes ayant déposé du 1er au 10 juin des demandes de coupons de pantoufles, galoches et chaussures « fantaisie » devront retirer ces coupons, le samedi 20 juin, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 17 h.

COUPONS SUPPLÉMENTAIRES DE CHARBON pour enfants de moins d'un an et familles de plus de dix personnes, au bureau du ravitaillement, le samedi 20 juin, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 à 17 h.

WERVICQ-SUD

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON se fera les 24 et 25 juin, à la mairie.

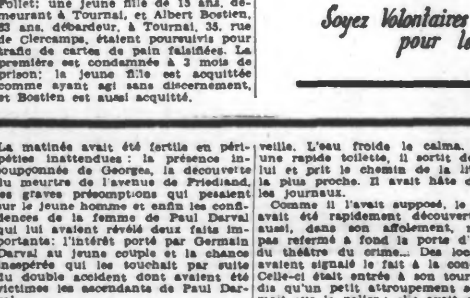

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Toulza

Deux brasseurs lillois sont condamnés à un an de prison et à une amende de 900.000 francs pour hausse illicite

MM. Charles et Eugène Breuvart, brasseurs à Lille, ont comparu devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation de hausse illicite.

Il leur était reproché d'avoir touché des « soultes » s'élevant pour l'ensemble de la clientèle à la somme de 419.352 francs.

A l'audience, les inculpés ont déclaré avoir affiché les prix comme le faisaient les autres industriels.

Le Tribunal a retenu le délit de hausse illicite, mentionnant que les inculpés avaient omis de porter dans la comptabilité les « soultes » s'élevant à 488.000 fr. D'autre part, le Tribunal retient l'existence d'un carnet spécial portant des bénéfices illicites qui ne furent indiqués que postérieurement aux opérations, sous la dénomination de « rentrées différées ».

En conséquence, les deux inculpés ont été condamnés à un an de prison et à 900.000 francs d'amende. Le Tribunal a ordonné l'insertion du jugement dans le « Journal de Roubaix », l' « Echo du Nord » et le « Réveil du Nord ».

La Société de la Brasserie Breuvart a été déclarée civilement responsable.

Faux tickets de pain. — Léontine Wanèques, femme Montignie, 33 ans, sans profession, à Tournai, 40, chaussée de Renaix, pour trafic de faux tickets de pain: 45 jours de prison et 2.000 fr. d'amende.

— Eugénie Van Coppenolle, femme Mulnard, 30 ans, ménagère, à Tournai, qui avait tenté d'importer en France 28 feuilles fausses de tickets de pain, a été condamnée à 3 mois de prison.

— Eugénie Delfosse, 22 ans, bonnetière, à Tournai, 9, chemin du Bas-Follet; une jeune fille de 15 ans, demeurant à Tournai, et Albert Bostien, 63 ans, débardeur, à Tournai, 35, rue de Clerambaut, étaient poursuivis pour trafic de cartes de pain falsifiées. La première est condamnée à 3 mois de prison; la jeune fille est acquittée comme ayant agi sans discernement, et Bostien est aussi acquitté.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

STADE ROUBAISIEN. — R.V. des joueurs du club désirant continuer la pratique des sports et en particulier du football, jeudi, à partir de 18 h. 30, pour la photo et la signature des licences.

Entraînement pour le B.S.N. les mardi et jeudis, à partir de 18 h. 30. Jeudi prochain, inscription pour la prochaine session du B.N.F. Des inscriptions seront données en vue de la première séance de natation.

Nouvelles inscriptions à 19 heures, ce même jour, pour renseignements et signature.

LUTTE

Un gala de lutte libre à Lille pour les prisonniers

Deglane, Fulaondo, Karolyi, Zwahlen au programme

C'est au profit des prisonniers de la ville de Lille, auxquels l'intégralité de la recette reviendra, que la lutte libre revivra samedi 20 juin, à 19 h., au Théâtre Sébastopol à Lille, mis gracieusement à la disposition des organisateurs, le Comité de la Foire commerciale de la ville de Lille.

La réunion est placée sous le haut patronage de M. Carles, préfet régional et de M. Dehove, maire de Lille et organisée avec le concours de l'Union des commerçants et de l'industrie hôtelière du Nord.

Six combats dont trois internationaux de tout premier ordre sont à l'affiche.

L'ex-champion du Monde, Henri Deglane rencontrera le champion d'Espagne, le colosse Fulaondo qui a maintes fois fait sensation à Lille; le champion d'Europe poids mi-lourds Stan Karolyi affrontera le champion de France de la même catégorie Pouveroux et le champion d'Europe poids moyens, le Suisse Zwahlen rencontrera Bianconi, ex-champion de France poids moyens.

Trois autres beaux combats et en plus, une démonstration du catch, avec explication des coups et prises autorisés et défendus, etc..., présentée et commentée par Deglane et le Roubaisien Dumoulin, champion et recordman de France de force, complèteront ce programme.

L'intégralité de la recette sera remise à M. le maire de Lille pour les prisonniers, car les frais sont payés par d'éminentes personnalités nordistes.

La location est ouverte de 9 à 12 h. et de 14 à 19 h., aux Amis de Lille, kiosque, grand'place.

CLUB DES SPORTS REUNIS DE ROUBAIX. — Entraînements pour la lutte et leçons de culture physique, les mardi et jeudi, de 18 à 21 h., le dimanche, de 9 à 12 h. Les lutteurs désignés lors de la dernière réunion vont poursuivre leur entraînement à fond pour se présenter, le 5 juillet, à Hellemmes ; le 12 à Roubaix ; le 19 à Douvrain.

NATATION

La journée nationale de la natation

La « Journée nationale de la natation » se déroulera dans toute la France le 2 août.

Elle comprendra une épreuve de natation (25 mètres, départ plongé). A l'issue de cette épreuve, il sera remis sur place aux candidats et candidates ayant subi avec succès l'épreuve imposée, une attestation qui leur servira dans l'avenir pour l'obtention du B.S.N. définitif.

Les associations sportives du Nord devront faire parvenir à la direction départementale de l'E.G.S., 4, rue Nationale à Lille pour le 20 juin, une liste établie en double exemplaire de leurs jeunes gens et jeunes filles âgés de moins de 20 ans qui devront participer à la « Journée nationale de la natation ».

S.R. WASQUEHAL. — Jeudi, de 18 à 20 h., au bief du Triest, entraînement. Inscriptions (10 fr.), les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, à partir de 18 h.

GYMNASTIQUE

« L'ANCIENNE », ROUBAIX. — Le comité désirant faire un recensement exact des prisonniers de guerre de toutes les sections, prie les parents des membres en captivité de fournir, au siège, 8, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, l'adresse de captivité ainsi que l'adresse civile actuelle.

PING-PONG

A. LOTTE ENLÈVE LA SÉRIE B DE l'U.F.O.L.E.P. — Dimanche dernier, un nombreux public assistait au tournoi de série B réservé aux joueurs de l'U.F.O.L.E.P., organisé par l'A. Anatole-France, de Tourcoing.

Après une lutte acharnée, Albert Lotte, de l'A. J.-Jaurès de Tourcoing, gagna, battant deux de ses coéquipiers en finale. Voici les résultats :

Finale. — Lotte bat Vandeputte, 3 à 2 ; Lotte bat Simoen, 3 à 2 ; Simoen bat Vandeputte, 3 à 2.

Classement. — 1er, Albert Lotte (A.J.J.T.) ; 2. René Simoen (A.J.J.T.) ; 3. Roger Vandeputte (A.J.J.T.) ; 4. André Dubrulle (A.P.B. Rx) ; 5. René Vandenbrouck (A.F.T.) ; 6. René Corbel (A.F.T.).

JEUX AU PROFIT DES PRISONNIERS

Le tournoi de boules à l'étaque d'Hem

Rencontres du 21 juin: chez Cardonnet, 144, rue Jules-Guesde (Petit-Lannoy), éq. Joseph Delhoutte contre Emile Dubus ; chez Samain, au Pont-de-Canteleu, r. de Roubaix, éq. Auguste Delbaere c. Georges Locafeld ; chez Boesut, 171, r. de Lille (Hempompont), éq. Henri Leleu fils c. Edmond Bailleul ; chez Blicq, au « St-Louis », 123, r. Jean-Jaurès (Trois-Baudets), éq. Léon Lelièvre c. Arthur Demerchmann. La partie se jouera au premier 15 points. Tirage au sort des quarts de finale d'manche, à 19 h., chez M. François Madoux, café d'Hem-Bifur.

TENNIS

En Coupe interprovinces, les Flandres ont battu la Normandie

Victorieuse par forfait de la Champagne la sélection des Flandres a battu, en quart de finale à Paris, au stade Roland-Garros la Normandie par sept victoires à deux. L'équipe était composée de Ph. Mötte, Merlaux, M. Inglebert, B. Nyx, P. Sartorius et M. Piat.

Dimanche prochain, renforcée par J. Wattel et F. Breuvart, elle rencontrera, toujours à Roland-Garros l'équipe de Lorraine. Les Nordistes peuvent gagner et ont bon espoir de jouer la finale, le 12 juillet contre la Guyenne.

ATHLÉTISME

SPORTS RÉUNIS, WASQUEHAL. — Jeudi, à partir de 18 h. 30, entraînement. Nouvelles inscriptions aux tribunes, les mardi et jeudi, à 18 h. 30, et le dimanche, à 9 h. 30.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

RADIO-CINÉ - Roubaix
Jeudi chang. progr. Perm. 2 h. 30 à 7 h. Actualités. - Un superbe documentaire dans
Vous sauve-nez-vous de **RELLYS** NARCISSE
Vous le verrez en compagnie de
LARQUEY et Henri GARAT
avec Suzanne DEHELLY et Marguerite PIERRY d